

# «Algérie Poste ne remplit pas toutes ses fonctions»

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4114 - Lundi 6 mars 2017 - Prix : 10 DA

Port de Ghazaouet

### Refoulement de 27 tonnes de poudre de lait

Page 24

Mémoire de la guerre de Libération nationale

## Préserver de l'oubli le sacrifice des martyrs

Page 2

### Genève 4 aura-t-il seulement lieu ?

Par Mohamed Habili

**P**rès d'une semaine après la reprise du processus de Genève, non seulement les négociations n'ont pas encore commencé, mais l'émissaire onusien Staffan Di Mistura n'est toujours pas parvenu à mettre les parties prenantes syriennes d'accord sur un ordre du jour ou sur des modalités de travail. La seule fois où celles-ci se sont retrouvées présentes dans une même salle, ce fut le tout premier jour, lors de la séance protocolaire consacrée au lancement solennel et médiatique du nouveau round. Quarante-huit heures plus tard sont intervenus les deux attentats de Homs revendiqués par le Front Nusra contre des bâtiments appartenant aux services de sécurité syriens, qui n'ont évidemment rien arrangé. La délégation du régime syrien a exigé que ces actes soient condamnés comme terroristes par les représentants de l'opposition, qui ont accepté de faire cette concession mais en assortissant leur déclaration de remarques mettant implicitement en cause les autorités de Damas. Autant dire qu'ils n'ont rien condamné du tout. Par certains côtés, on se croirait revenu des années en arrière, aux premières phases du conflit, quand celui-ci pouvait encore déboucher sur n'importe quelle issue, aussi bien sur la victoire militaire de l'opposition que sur une guerre régionale ou mondiale. Ce qu'il était déjà tout compte fait, mais en puissance seulement.

Suite en page 3

### 20<sup>e</sup> tripartite aujourd'hui à Annaba

# Le casse-tête de la crise du pétrole



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, présidera aujourd'hui la 20<sup>e</sup> tripartite à Annaba. Une réunion qui regroupera le gouvernement, la Centrale syndicale et le patronat dans un contexte de persistance de la crise des cours du pétrole, d'où l'urgence de trouver des alternatives économiques. Lire page 3

Au milieu de la journée d'hier à Béjaïa

### Quatre partis politiques et un indépendant ont déposé leurs listes électorales

Page 3

Burkina/Fespaco 2017

### Le film «Félicité» d'Alain Gomis remporte l'Etalon d'or

Page 13

L'aveu de Feraoun concernant la mal gestion du tri postal

# «Algérie Poste ne remplit pas toutes ses fonctions»

■ «Le circuit du tri postal est mal géré et les facteurs sont mal répartis sur le territoire national. Tout le segment courriers-colis n'a pas été restructuré et optimisé. Même si elle est bénéficiaire, Algérie Poste ne remplit pas toutes ses fonctions».

Par Meriem Benchaouia

Tels sont les propos tenus par la ministre de la Poste et des Technologies de l'informa-

Factures de gaz et d'électricité

## Sonelgaz lance le service du paiement électronique

LES DÉTENTEURS des cartes interbancaires (CIB) peuvent désormais régler leurs factures d'électricité et de gaz via internet à la faveur de la signature, dimanche à Alger, d'une convention entre Sonelgaz et la Banque nationale d'Algérie (BNA). Cette convention de partenariat a été signée par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitouni, et celui de la BNA, Achour Abboud, en présence des ministres respectivement des Finances, Hadji Babaammi, et de l'Energie, Noureddine Boutarfa, ainsi que du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf. En vertu de cet accord, les détenteurs d'une carte interbancaire (CIB) de la BNA ou de toute autre banque de la place bancaire du pays, pourront régler leurs factures d'électricité et du gaz par internet via les quatre sites web des Sociétés de distribution de Sonelgaz, et ce, 24h/24 et 7j/7. Ainsi, les clients de Sonelgaz (entreprises et particuliers) pourront consulter leurs factures et les payer en ligne sans passer par les guichets de la Poste ou ceux des agences de Sonelgaz, selon les explications des responsables des deux parties signataires. Dans ce cadre, la BNA a également installé quelque 400 Terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des guichets des agences de Sonelgaz à travers le territoire national pour faciliter davantage le paiement de proximité. A cet effet, la BNA et Sonelgaz s'attendent à 30 millions d'opérations de e-paiement en 2017, a pronostiqué M. Abboud. L'introduction par Sonelgaz de ce mécanisme de paiement à la fois «sûr» et «innovant» permettra de faciliter le règlement des factures d'électricité à quelque neuf millions de détenteurs de CIB, a estimé le ministre des Finances.

K. L.

tion et de la Communication. Houda-Imane Feraoun, qui s'est exprimée hier à la Radio nationale, faisant état de graves défaillances dans la gestion du courrier et colis postaux. «Il n'est pas normal qu'un Algérien ait peur d'envoyer un courrier sur le réseau postal. Il est inadmissible que l'Algérien reçoive un colis ouvert ou détérioré. Parfois, ce colis n'arrive jamais. Aujourd'hui, on n'est même pas sûr de recevoir un courrier recommandé», a noté Houda-Imane Feraoun. Elle a salué, à cette occasion, le bilan «positif» d'Algérie Poste pour 2016 avec la réalisation d'un bénéfice de plus de 8 milliards de DA par rapport à 2015 où il était de 7,5 milliards de DA. «En 2016, Algérie Poste a renfloué ses caisses en atteignant 50 milliards de DA, une trésorerie qui a dépassé pour la première fois sa masse salariale», a-t-elle relevé. Elle a qualifié de «performance» le recouvrement par AP de ses créances estimées à 13 milliards de DA en une année. La ministre a indiqué que «ce bilan est positif dans le segment des services financiers postaux, mais demeure mitigé dans les autres activités notamment la gestion du courrier et colis postaux». Algérie Poste peut, d'après la ministre, peut dégager cinq fois les résultats enregistrés en 2016 à condition que les autres activités comme les services du courrier et colis postaux soient restructurées et optimisées. «Il n'y a pas de gestion informatisée des 25 000 salariés d'Algérie Poste. On ne connaît pas le nombre de travailleurs par bureau de poste, on connaît juste la moyenne par wilaya. Il n'y a pas un système qui peut me permettre à l'instant T de savoir que dans tel bureau



Ph/D. R.

de poste, dans un tel quartier, le nombre d'absents et la raison de leur absence», a-t-elle souligné. Elle a affirmé que «c'est une tâche difficile et complexe, mais faisable et nécessaire, sur laquelle nous devons s'étaler durant l'année 2017». La ministre a indiqué qu'AP devra aussi se mettre au diapason des nouvelles technologies avec la mise en place prochaine du commerce électronique. «Aujourd'hui, nous allons vers le tout numérique et le commerce en ligne sera une opportunité pour AP d'élargir ses activités en proposant, par exemple, la livraison des colis achetés en ligne», a-t-elle dit. Il est «hors de question» qu'Algérie Poste soit pri-

vatisée

«L'Etat algérien n'a pas l'intention de procéder à la privatisation des structures appartenant à Algérie Télécom qui demeure un service public par excellence». En effet, la ministre a exclu l'ouverture du capital des entreprises étatiques aux investisseurs privés. Selon la ministre de la Poste, «il est hors de question d'ouvrir à la concurrence les volets régaliens d'AP qui a pour mission de gérer les comptes CCP de millions d'Algériens et de livrer leurs courriers et colis entre autres». Pour autant, qu'elle «continue à générer des bénéfices». «Algérie Poste est un établissement public appartenant au peuple algérien. C'est un

symbole de la souveraineté de l'Etat qu'on ne peut permettre qu'il soit, un jour, privatisé», a-t-elle affirmé. Concernant la nouvelle carte de paiement électronique «Edahabia», elle a expliqué que 700 000 cartes ont été déjà octroyées depuis son lancement en décembre 2016. «D'ici à juin prochain, 5 millions de ce type de cartes devraient être distribuées aux clients d'AP», a-t-elle ajouté, expliquant que «ces cartes seront actives au niveau des distributeurs de billets de banque dès que l'ensemble des détenteurs des anciennes cartes électroniques en vigueur actuellement recevront leur nouvelle carte».

M. B.

Mémoire de la guerre de Libération nationale

## Préserver de l'oubli le sacrifice des martyrs

Le secrétaire général de l'organisation nationale des moudjahidines (ONM), Saïd Abadou, a affirmé, hier à Médéa, que la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale était un legs qu'on se doit de sauvegarder. Celle-ci doit être protégée tant de l'oubli que de la manipulation, a-t-il souligné. S'exprimant à l'occasion d'une cérémonie commémorative organisée à Djebel Boulegroune, dans la commune de Djouab, à l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Si Lakhdar, il a estimé que «la mémoire des chouhada est un précieux legs que la nation se doit de sauvegarder et de préserver aussi bien de l'oubli que de la manipulation». M. Abadou a affirmé que le souvenir et l'hommage rendu à Médéa à l'un des grands chefs historiques de la Wilaya IV est la preuve de l'attachement des

moudjahidine au serment de novembre 54 et leur détermination à maintenir la flamme de la liberté, ainsi que de préserver les acquis de la nation. Une manière de dire que l'Algérie n'a non seulement pas le droit d'oublier ses courageux enfants ayant payé de leur vie pour son indépendance d'aujourd'hui, mais se doit de les inscrire à chaque circonstance dans l'Histoire du pays. C'est en ce sens qu'il a réitéré l'engagement des moudjahidine à défendre la mémoire et le legs laissé par les valeureux martyrs de la Révolution de novembre 54. Un rappel pour dire aussi que l'amour du pays doit prévaloir sur toutes les autres valeurs. Evoquant, par ailleurs, le parcours et la vie du commandant Si Lakhdar, durant la guerre de Libération nationale, M. Abadou n'a pas manqué de dresser un portrait fidèle en hommage à la

mémoire de ce grand martyr. De son vrai nom Rabah Mokrani, le commandant Si Lakhdar est né le 6 novembre 1936, au sein d'une famille pauvre, originaire du village de Guergour, à l'ouest de Lakhdaria dans la wilaya de Bouira. Encore adolescent, il se voit confier la mise en place des premières cellules combattantes dans la région de Lakhdar et Ain Bessam. Il est nommé, tour à tour, chef des unités de combat de choc opérationnelles à travers les différentes zones de la Wilaya IV, puis chargé, en compagnie du chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN). Le commandant Si Lakhdar, en sa qualité de chef militaire de la zone Est et Nord-est de la Wilaya IV historique, a doté les maquis d'unités opérationnelles, bien armées et rodées aux techniques de la guérilla.

Son génie de stratège lui valut le titre de «Faucon du mont Zbarbar». On lui attribue de grands succès militaires, tant au niveau des monts Zbarbar qu'à Tablat ou la région de Djouab, en dépit de la supériorité numérique et matériel des troupes coloniales engagées dans la région. Gravement atteint lors d'un accrochage qui a eu lieu dans la nuit du 4 au 5 mars 1958 à Djebel Boulegroune, le commandant Si Lakhdar succombera à ses blessures à l'âge de 22 ans. Une fenêtre de l'histoire du pays ouverte pour se remémorer ces milliers d'hommes et de femmes qui ont tout sacrifié pour que l'Algérie soit libre aujourd'hui. Le moindre des hommages qu'on puisse leur rendre est de ne jamais laisser leurs noms succomber aux menaces de l'amnésie.

Yacine Djadel

20<sup>e</sup> tripartite aujourd'hui à Annaba

# Le casse-tête de la crise du pétrole

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, présidera aujourd'hui la 20<sup>e</sup> tripartite à Annaba. Une réunion qui regroupera le gouvernement, la Centrale syndicale et le patronat dans un contexte de persistance de la crise des cours du pétrole, d'où l'urgence de trouver des alternatives économiques.

Par Nacera Chennafi

Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi, a indiqué hier dans une déclaration à la Radio nationale «Chaîne 1» qu'il sera question durant la tripartite d'«évaluation» des recommandations et décisions issues de la dernière session et l'examen des alternatives économiques qui permettront à l'Algérie de «surmonter la crise des cours du pétrole».

Il s'agit, selon le ministre, d'une «opportunité pour examiner l'alternative économique au pétrole qui mettra fin à la dépendance aux hydrocarbures et encouragera la diversification de l'économie notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et services tertiaires».

Pour cette 20<sup>e</sup> tripartite, des représentants des jeunes à travers la Fédération des jeunes entrepreneurs créée en décembre dernier et qui compte 66 000 adhérents vont participer pour la première fois à cette réunion selon le ministre. En parlant des jeunes, il a annoncé des assises nationales sur la jeunesse à l'occasion de la fête de la Victoire célébrée le 19 mars.

Durant cette session, il est attendu l'intervention du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre de l'Agriculture et celle du ministre de l'Industrie sur «Le développement des réalisations et les perspectives de l'investissement».

Selon El Ghazi, l'année 2017 «sera caractérisée par les résultats de l'industrialisation et la lutte contre le chômage à travers l'investissement colossal dans le



domaine de l'industrie automobile, de la sidérurgie, du ciment et des matériaux de construction». Il a assuré que ces investissements permettront à l'Algérie de «générer, en plus de l'emploi, une nouvelle richesse qui assurera la fin de la dépendance étrangère».

S'agissant du dialogue social, El Ghazi a rappelé la dernière rencontre tenue avec plusieurs syndicats autonomes des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration publique et qui a permis, selon lui, la «concrétisation de certaines revendications des travailleurs, les autres faisant l'objet d'examen».

Concernant l'amendement du code du travail, il a expliqué avoir soumis, lors de la dernière rencontre avec les syndicats autonomes, une mouture du projet de loi pour «examen, formulation de propositions et enrichissement avec la classe



ouvrière», réitérant que le gouvernement «reste ouvert à toute proposition susceptible d'améliorer les conditions des travailleurs».

Il est à noter que malgré cette tentative d'apaisement, cette tripartite intervient dans un contexte de la continuité de contestation des syndicats autonomes sur la nouvelle loi de la retraite entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il y a six mois, la précédente tripartite avait validé le nouveau modèle économique, intervenu dans un contexte financier difficile. La chute des prix du pétrole continue d'affecter la situation financière du pays avec une baisse des réserves de change se situant à 114 milliards de dollars fin 2016, selon le dernier rapport de Mohamed Loukal, gouverneur de la Banque d'Algérie, présenté en décembre dernier devant les députés. Un autre indice inquiétant est celui

du déficit commercial qui est de 9,8 milliards de dollars (mds usd) sur les cinq premiers mois de l'année 2016, selon les Douanes algériennes et une inflation de 8%.

Durant la tripartite, il est attendu que le ministre des Finances, Hadji Babaammi, présente un rapport détaillé sur la situation financière du pays. Le 27 février, dans une déclaration à la presse, il avait relevé que la situation économique du pays était difficile sur le plan financier mais que qu'elle est «maîtrisée». Il avait insisté sur une discipline budgétaire dans l'application de la loi afin de surpasser la situation.

Ainsi, le gouvernement va faire le point sur l'application du nouveau modèle économique de croissance (2016-2019) élaboré par le gouvernement pour faire face à une situation économique difficile suite à la chute des prix pétroliers. Selon ses concepteurs, ce modèle vise à aboutir à terme à des niveaux soutenables en matière d'équilibres du Trésor et des finances publiques, de consolider la justice sociale sans surcoût économique, de réformer la fiscalité et de mettre le budget au service de la croissance et du développement humain durable. «C'est un modèle bâti sur une vision économique pragmatique claire qui vise à sortir de l'économie actuelle dépendante de la rente pétrolière», avait aussi souligné Sellal à la clôture de la précédente tripartite. «Des réformes seront engagées graduellement en concertation avec toutes les parties prenantes pour arriver à l'objectif escompté», avait-il dit.

N. C.

Au milieu de la journée d'hier à Béjaïa

## Quatre partis politiques et un indépendant ont déposé leurs listes électorales

Alors que la date butoir pour le dépôt des listes des candidatures pour la participation aux élections législatives du 4 mai prochain était fixée pour hier à minuit, nous avons appris que seuls quatre partis politiques et un indépendant, sur les 52 formulaires retirés, ont déposé leurs listes électorales jusqu'au milieu de la journée, soit à 14h00mn. Il s'agit du RND dont la liste est conduite par le secrétaire de wilaya du parti, Kamel Bouchoucha, un ex-député, le MPA dont la liste est conduite par le maire de Tazmalt, Smail Mira, le RCD dont la liste est dirigée par le chargé de communication du parti, en l'occurrence Athmane Mazouz qui est aussi un député en fin de mandature. Ce dernier est reconduit par le parti. Il est suivi de Mme Nora Ouali, membre de l'APW, Rachid Saou, enseignant universitaire et

membre de l'APW et Réda Boudra. Enfin, le Mouvement de l'entente nationale (MEN) dont la tête de liste est Idir Hamour. Du côté des indépendants, l'ex-P/APW, Hamid Ferhat, a déposé sa liste électorale «Citoyens libres». Une liste sur laquelle figure aussi le maire d'Ouzellaguen, Tibane, et de Tifra, tous transfuges du FFS. Il y a lieu de rappeler que 28 formations politiques ont retiré les formulaires de participation et le reste est représenté par des indépendants. Il y a lieu de rappeler que ces listes ont été élaborées non sans de vives contestations au sein des partis. C'est le cas chez le FFS, le RCD, le RND et même au sein du MPA. Des militants sont très mécontents par la cooptation opérée par la direction du parti. On assistera sans doute à des démissions au sein de plusieurs

partis dans les jours à venir. Certains candidats ont été déclassés pour avoir vivement protesté leur classement. C'est le cas de Mouloud Deboub du RCD qui a été placé en troisième position avant de se voir déclassé à la cinquième. Au FFS, des candidats sont mécontents à cause de leur classement et la tête de liste est contestée. On croit savoir que la tête de liste n'est autre que l'actuel député Chafaâ Bouaïche, suivi de M<sup>me</sup> Nadia Tahi, vice-présidente de l'APW, Rachid Chabati, actuel fédéral, Nacer Abdoune, maire d'Ait Smail. D'autres candidats ont contesté également leur classement. Du côté des indépendants, le casse-tête chinois de la collecte des signatures aurait handicapé plusieurs d'entre eux dans le dépôt de leurs listes électorales. Le maire de Tinebder, Braham Bennadji,

nous a affirmé hier qu'il allait déposer sa liste électorale intitulée «Initiative citoyenne» en fin de journée. «Nous sommes en réunion et je vais déposer ma liste dans une ou deux heures», nous dira-t-il. Chez le FLN, le choix a été porté sur l'actuel député Dris Abderrahmane au lieu du maire de Béjaïa qui a livré bataille pour occuper la tête de la locomotive. Chez le Front de l'avenir de Abdelaziz Bélaïd, c'est le député Khaled Tazaghart, transfuge du FFS, qui dirigera la liste du parti. Ces deux partis et le FFS n'ont pas encore déposé leurs listes à l'heure ou nous mettons sous presse. Ils semblent garder le suspense jusqu'à la dernière minute.

Hocine Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

#### Genève 4 aura-t-il seulement lieu ?

suite de la page Une

Les choses en sont donc au point que l'hypothèse la plus forte n'est pas que les travaux débutent vraiment mais que les organisateurs décident de les interrompre pour les renvoyer à une autre occasion plus favorable. Ou que l'une ou l'autre délégation convoque les médias pour leur annoncer qu'elle abandonne la partie, certaine qu'elle est de la mauvaise volonté du camp adverse. A voir la mine renfrognée du chef de la délégation de Damas, et ambassadeur de la Syrie auprès de l'ONU, Bachir Jaafari, il ne serait pas étonnant qu'il en vienne bientôt à une déclaration de ce genre. De toute façon, on peut parier dès à présent sur le fait que ce nouveau round ne mènera à rien, semblable d'ailleurs en cela à ceux qui l'ont précédé, mais différent d'eux cependant en ce qu'il peut être le dernier, celui qui mettra fin au processus de négociation dans son ensemble. Il est peu probable en effet que ce round tourne court avec la promesse d'un nouvel épisode. Genève 4 est condamné soit à réussir, sinon totalement du moins en partie, soit à mettre fin à la série, à clore le processus de Genève. Or ce à quoi l'on assiste est tout sauf à des négociations en train de connaître une avancée, si modeste soit-elle. Tout se passe au contraire comme si les principales parties au conflit ont accepté sous la pression de la communauté internationale d'envoyer des délégations à Genève non pour obtenir des résultats mais pour gagner du temps, dans l'attente que la nouvelle administration américaine fasse connaître ses intentions en la matière. A l'évidence cette position n'est pas tenable bien longtemps. Quelques jours supplémentaires tout au plus, à s'accuser mutuellement par médias et Di Mistura interposés, et à s'éviter soigneusement, et il leur faudra vraisemblablement en venir à la conclusion qui en fait s'impose d'ores et déjà : qu'il n'y a aucun intérêt à poursuivre dans une entreprise sans issue. D'autant que la nouvelle administration américaine est bien trop occupée à étouffer une dissonance interne, de crainte qu'elle ne devienne incontrôlable, qu'à se mêler sans plus différer d'un conflit extérieur dans lequel même l'administration précédente s'est gardée d'intervenir directement. **M. H.**

## Oléiculture

# L'huile d'olive d'Ifigha se place sur le marché européen

■ L'huile d'olive de la commune d'Ifigha (56 km à l'est de Tizi-Ouzou), réputée être de bonne qualité et appréciée pour son goût fruité, a réussi à se placer sur le marché européen, a-t-on appris des organisateurs de la fête de l'olive qui porte le nom de cette même localité.

Par Faten D.

La quatrième édition de la fête de l'olive d'Ifigha, organisée vendredi et samedi au village Tabourt sous le slogan «l'oléiculture entre ancrage et émergence» a été, en effet, marquée par la visite d'un exportateur de la wilaya de Blida qui a fait le déplacement pour passer une importante commande auprès d'un oléiculteur de cette même localité de la daïra de Bouzguène, a indiqué à l'APS le vice-président de l'APC d'Ifigha, Ahmed Hadj Said. Cet exportateur, qui s'était déjà déplacé à Ifigha, avait récupéré un échantillon d'huile d'olive qu'il avait soumis à des analyses pour connaître notamment son taux d'acidité et pour le proposer à d'éventuels clients européens. «Le produits a conquis des acquéreurs qui ont passé commande», a affirmé le même élu. L'exportateur de la wilaya de Blida s'est déplacé de nouveau



P.H.D.R.

ce samedi à Ifigha pour passer une commande «importante», dont la valeur n'a pas été révélée, auprès du même oléiculteur qui lui avait fourni l'échantillon d'huile d'olive, en vue de son exportation vers l'Europe, a-t-on indiqué de même source. Le vice-président de l'APC d'Ifigha a indiqué que cette quatrième édition de la fête de l'olive, organisée par cette commune en collaboration avec le comité de village Tabourt et l'association des oléiculteurs «Achvali Nath Ghobri», a été animée par une vingtaine de producteurs d'huile d'olive de la région de Bourgène et d'autres localités de Tizi-Ouzou, ainsi que de la wilaya de Béjaïa. D'autres exposants, notamment des artisans, des représentants des différents dispositifs publics d'aide à la création d'emploi (Cnac, Ansej et Angem et instituts de formation agricole, ont pris part à cette manifestation, a-t-on appris des organisateurs. F. D./APS

## Commerce

## Formation prochaine sur les modalités d'exportation

Une formation sur les modalités d'exportation des produits conformément aux normes internationales sera organisée

samedi prochain à Blida, au profit de responsables d'entreprises de production et de services, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Selon la même source, ce stage de formation d'un jour, premier du genre à l'échelle de la wilaya, dont l'encadrement sera assuré par un expert du domaine, de l'Ecole supérieure de commerce de

Koléa, vise à inculquer aux concernés, les «règles et modalités d'exportation des produits et services conformément aux normes internationales en vigueur». La session, abritée par l'Ecole technique de Sonelgaz, est inscrite au titre de l'accompagnement des efforts de l'Etat pour l'encouragement de l'exportation hors hydrocarbures.

«La wilaya de Blida est dotée d'un tissu économique et industriel apte à relever ce défi, au plus haut point», a-t-on souligné de même source. Les entreprises productrices ont, à maintes occasions, exposer leurs difficultés concernant le tassement de leur production, à cause justement de leur ignorance des règles de l'exporta-

tion. Cette formation permettra aux patrons des entreprises de s'informer sur les moyens de dépasser les difficultés entravant l'acte d'exportation de leurs produits, tout en s'enquérant, également, de la façon de couvrir les besoins du marché extérieur, conformément à des critères de qualité bien définis.

Dalil N.

Conditionnement dans un lot Rhumafed Soidal dément «catégoriquement» la survenance d'une erreur

Le groupe Soidal a démenti samedi «catégoriquement» l'information selon laquelle un lot du produit Rhumafed «a fait l'objet d'une erreur de conditionnement», affirmant que ses produits sont conformes aux normes de l'industrie pharmaceutique. «Soidal dément catégoriquement l'information qui circule sur les réseaux sociaux depuis vendredi 3 mars, selon laquelle un lot du produit Rhumafed a fait l'objet d'une erreur de conditionnement avec un produit cardiotonique», a indiqué le groupe dans un communiqué. Le groupe a tenu à «rassurer les citoyens et les professionnels de la santé quant à la qualité de ses produits, fabriqués conformément aux normes régissant l'industrie pharmaceutique». Soidal a ajouté qu'il compte engager des «poursuites judiciaires contre les auteurs présumés de cette information infondée».

## Création de micro-entreprise

## Germe : formation de 22 cadres pour accompagner les jeunes

22 formateurs chargés d'accompagner de jeunes porteurs de projets ont achevé samedi leur stage à Constantine initié en coopération avec l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette promotion a été formée au titre du programme «Groupes d'entraînement et de réflexion au management des entreprises» (Germe) de l'OIT visant «répandre la conscience et la culture du travail privé susceptible d'assurer une ressource financière», a indiqué à l'APS une enseignante en ressources humaines et formatrice agréée par l'OIT. Selon elle, il n'existe pas de crise éco-

nomique, mais plutôt une «crise de l'emploi», d'où l'importance de donner aux jeunes les outils nécessaires pour concevoir et faire fructifier leurs projets. C'est le rôle notamment du programme «Germe», dont la mission est d'accompagner des porteurs de projets pour créer leur start-up, en leur fournissant des services d'appui et en renforçant leurs aptitudes à développer leur micro-entreprise, a-t-elle précisé. Les formateurs issus de ce programme aideront les jeunes et les femmes à faire face «aux obstacles» et à «maîtriser les processus de création d'un pro-

jet et sa gestion», a affirmé à l'APS Salihia Izlioui, psychologue et accompagnatrice de porteurs de projets. Le programme «Germe» s'articule autour d'un business plan visant, tout d'abord, à amener les jeunes à réfléchir à une idée de projet, en leur faisant découvrir leur potentiel et leurs compétences et en les débarrassant des «préjugés». L'OIT assure, à travers ce programme, des prestations de soutien adaptées aux micro-entreprises afin d'optimiser leur impact sur la réduction de la pauvreté grâce à la création d'emplois, a-t-on noté. Souheil Y.

## Oran

## 4 000 participants attendus à la randonnée de mai

Quelque 4 000 participants sont attendus à la deuxième randonnée touristique et culturelle urbaine, prévue le 1<sup>er</sup> mai prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette ballade, qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale du travail et du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), sera pédestre, selon l'association culturelle de préservation du patrimoine culturel et naturel oranais «Bel Horizon». Cette randonnée, devenue traditionnelle, prendra le départ à la

place «1<sup>er</sup>-Novembre» au centre-ville d'Oran et se terminera à la forêt urbaine du plateau de Sidi M'hamed, en passant par plusieurs artères de la ville, a fait savoir un membre de l'association. Elle revêtira un caractère sportif et artistique pour animer la ville, avec la participation d'artistes du pays et de l'étranger, a ajouté Abdelhak Mohamed Rafik. La première édition a vu, l'année dernière à la même période, la présence de plus de 2 000 marcheurs de la wilaya qui ont apprécié

cette randonnée pédestre de la place précitée vers le parc d'attraction «Ibn Badis», dans le vieux quartier de Sidi El Houari et jusqu'à la place «Port Saïd», en passant par le Front de mer, dans le centre-ville d'Oran. Cette association a déjà organisé des virées touristiques pédestres dans des sites archéologiques sur le mont «Murdjadjio», dont le site de Santa Cruz. La dernière en 2014 a vu la présence de plus de 20 000 visiteurs.

Mahi L.

## Tourisme

# L'Algérie participe à la 51<sup>e</sup> Bourse internationale de Berlin

■ Cette participation vise à «mettre en avant les atouts touristiques de l'Algérie et la richesse de son patrimoine à travers des films, des photos et des brochures», mais aussi à «informer sur les opportunités d'investissement offertes» dans le pays.

Par Salem K.

L'Algérie sera représentée par l'Office national du tourisme (ONT) à la 51<sup>e</sup> édition de la Bourse internationale du tourisme prévue à Berlin (Allemagne) du 8 au 12 mars. Cette participation vise à «mettre en avant les atouts touristiques de l'Algérie et la richesse de son patrimoine à travers des films, des photos et des brochures», mais aussi à «informer sur les opportunités d'investissement offertes» dans le pays, a précisé l'ONT dans un communiqué rendu public dimanche.

Cette participation entre dans le cadre de «la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie au titre du Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030



(SDAT 2030) qui vise à promouvoir la destination touristique nationale».

Le stand algérien réunira «des représentants d'établissements hôteliers et touristiques qui pourront exposer et promouvoir leurs produits et rencontrer des opérateurs étrangers», a précisé la même source. Des artisans animeront des ateliers tout au long du salon pour faire connaître une facette du patrimoine culturel algérien.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin est l'un des plus importants salons du tourisme dans le monde qui offre aux opérateurs l'opportunité d'échanger leurs expériences et expertises et de découvrir les opportunités d'investissement offertes dans le secteur.

S. K./APS

## Algérie-Portugal

## Signature à Lisbonne de trois mémorandums

L'Algérie et le Portugal ont signé à Lisbonne, à l'issue de la 5<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail conjoint, trois mémorandums portant sur la coopération dans les mines, la métrologie et la normalisation et ont convenu de créer un Conseil d'Affaires algéro-portugais durant l'année en cours. Les signatures ont ainsi couronné une visite de deux jours au Portugal du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, durant laquelle il a co-présidé avec le ministre portugais de l'Economie, Manuel Caldeira

Cabral, les travaux de cette réunion, indique samedi un communiqué du ministère. L'accord bilatéral dans le domaine minier a été signé entre l'Agence du service géologique d'Algérie (ASGA) et la Direction générale de la géologie et des mines du Portugal. Il vise l'expertise, l'exploitation et la valorisation des ressources minières, notamment dans les minéraux entrant dans la production des matériaux de construction, la promotion et l'encouragement de la coopération dans le domaine des ressources géologiques et de la

cartographie, la régulation des activités minières, la récupération des zones minières dégradées ainsi que l'échange d'informations dans le domaine des investissements. Il s'agit également d'encourager les partenariats entre les entreprises des deux pays ainsi que la mise en place d'un groupe de travail technique, selon la même source. L'autre mémorandum, portant sur la normalisation, été signé entre l'Institut algérien de normalisation (IANOR) et l'Institut portugais de la qualité. Il a pour but de promouvoir la

coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la normalisation, à travers l'information mutuelle sur les nouveaux projets de normes ainsi que les programmes annuels respectifs, l'inclusion au programme annuel des comités techniques de normalisation des normes relevant du domaine des produits échangés entre les deux pays et l'échange d'informations dans le domaine des règlements techniques et leur harmonisation. Par ailleurs, le troisième mémorandum, qui porte sur la métrologie, a été signé entre l'Office national de métrologie légale (ONML) et l'Institut portugais de la qualité. Il tend à promouvoir la coopération et l'échange d'expertise dans l'organisation des systèmes nationaux de métrologie, le développement de programmes de formation et l'intégration mutuelle dans le réseau de laboratoires des deux pays afin de répondre aux besoins exprimés ainsi que l'échange d'informations. La rencontre s'est par ailleurs achevée par la signature du document final concluant les travaux de cette 5<sup>e</sup> réunion du groupe de travail conjoint. Ce document trace la feuille de route à venir entre l'Algérie et le Portugal notamment dans le partenariat industriel et l'investissement, l'énergie et les mines, les travaux publics, les transports, l'agriculture et la pêche, les technologies de l'information, le tourisme, les finances, la formation, la santé et l'éducation, détaille la même source. A cette occasion, M. Bouchouareb a exprimé sa satisfac-

tion quant à «l'évolution positive que connaissent les relations bilatérales» et émis le souhait de voir certains volets à l'instar de la diversification économique s'accélérer.

### Vers un Conseil d'affaires avant fin 2017

M. Bouchouareb a, d'autre part, co-présidé, en marge de la réunion du groupe de travail, l'ouverture du forum d'affaires durant lequel il a annoncé la création prochaine d'un Conseil d'affaires algéro-portugais. A ce titre, les chambres de commerce et d'industrie des deux pays ont eu leurs premiers entretiens et envisagent de finaliser la mise en place de ce Conseil courant 2017, précise-t-on. A noter que cette 5<sup>e</sup> réunion du groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la préparation de la 5<sup>e</sup> réunion de haut niveau prévue au Portugal courant 2017. Lors de sa visite, M. Bouchouareb a été reçu en audience par Manuel Caldeira Cabral, ministre portugais de l'Economie, et par le ministre des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva. Il a eu également des discussions avec le Secrétaire au Commerce, Paulo Alexandre Ferreira, le Secrétaire d'Etat à l'Industrie, M. Vasconcelos ainsi qu'avec le Secrétaire d'Etat à l'Energie, Jorge Seguro Sanches. Il a été question notamment du développement des secteurs des mines et celui des énergies renouvelables, selon le communiqué. Les rencontres se sont déroulées en présence de l'ambassadrice d'Algérie au Portugal, M<sup>me</sup> Fatima Selmane.

Safia T.

## Croissance du PIB

## La Chine abaisse son objectif à environ 6,5% pour 2017

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a indiqué, hier, que son pays a fixé son objectif de croissance du PIB à environ 6,5% pour 2017, contre une fourchette de 6,5% à 7% en 2016. «La Chine recherchera de meilleurs résultats dans son travail économique actuel», selon un rapport présenté hier à Pékin par M. Li Keqiang, lors de l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'organe législatif suprême du pays. Cet objectif étroitement suivi, inférieur à la croissance de 6,7% rapportée l'année dernière, est le plus bas depuis celui de 6% fixé en 1992. Selon le rapport, l'objectif est conforme à la fois aux principes et aux réalités économiques et aidera à stabiliser les attentes du marché et à faciliter les ajustements structurels du pays. Il contribuera également à atteindre l'objec-

tif d'achever la construction d'une société modérément prospère à tous les égards. «L'une des raisons importantes de souligner la nécessité de maintenir une croissance stable est d'assurer l'emploi et d'améliorer les conditions de vie de la population», affirme le rapport. La croissance chinoise de 6,7% enregistrée l'année dernière a dépassé celle de la plupart des autres économies, représentant plus de 30% de la croissance mondiale, fait remarquer le rapport. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2% en 2016. Les profits industriels ont progressé de 8,5%, contre une baisse de 2,3% l'année précédente. La consommation énergétique par unité de PIB a quant à elle diminué de 5%, selon le rapport. «Tant la qualité que l'efficacité de la performance économique se sont améliorées de manière remarquable l'année dernière», a indiqué M. Li. Dans un contexte de croissance économique mondiale morose, d'une mondialisation en recul et d'un protectionnisme en hausse, M. Li a souligné que la Chine bénéficiait d'un grand nombre de conditions favorables à un développement économique durable. La Chine a une base matérielle solide, d'abondantes ressources humaines, un marché énorme et un système complet d'industries. Elle réalise également des progrès scientifiques et techniques plus rapides et dispose d'une gamme complète d'infrastructures, a indiqué le Premier ministre. «La Chine possède également de nombreux outils innovateurs et options politiques pour mettre en œuvre la régulation macro-économique», a-t-il affirmé.

La Chine possède également de nombreux outils innovateurs et options politiques pour mettre en œuvre la régulation macro-économique», a-t-il affirmé.

Wilaya d'Alger

# Relogement de familles occupant des espaces au niveau des établissements scolaires

■ Vingt-sept familles occupant des espaces au niveau des établissements scolaires des communes de Chéraga et de Bab El Oued ont été relogées dans des logements décentes dans la cité Kourifa à El Harrach et aux Eucalyptus.

Par Hatem D.

**L**e directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Ismail, a indiqué en marge de l'opération, que 27 familles des circonscriptions administratives de Chéraga (17 familles) et de Bab El Oued (10 familles) qui occupaient des classes, des sanitaires, des cantines et des salles de soins au niveau d'établissements scolaires, ont été relogées dans le cadre de cette opération qui a permis la libération de cinq

classes, deux cantines scolaires, deux caves et des chalets...etc. Ce relogement s'inscrit dans le cadre du programme initié par la wilaya pour l'éradication de l'habitat précaire, des bidonvilles et l'évacuation des terrasses et caves occupées, a ajouté le responsable. Il permettra également la libération des espaces pédagogiques squattés pour régler le problème de la surcharge des classes en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Selon le même responsable, l'opération de relogement consacrée aux

familles occupant des espaces pédagogiques squattés a permis la libération, depuis 2016 à ce jour, de 98 établissements scolaires au niveau de 36 communes ainsi que la récupération de 39 classes, 14 cantines scolaires, 41 bureaux, 9 loges de gardiens, 14 magasins, deux salles, deux conciergeries, deux sanitaires, des magasins et 3 caves. Par ailleurs, M. Ismail a indiqué que l'opération se poursuivra lors des prochaines semaines pour la libération de 61 autres établissements scolaires squattés par plus de 100 familles. Les services de la wilaya d'Alger récupéreront à la faveur de cette opération 33 classes, 10 cantines scolaires, 22 bureaux, 6 salles, 8 sanitaires, une annexe d'école et d'autres espaces pédagogiques, a-t-il précisé. Il a ajouté que l'opération qui s'étalera jusqu'au mois de juillet prochain permettra la libération de tous les espaces pédagogiques squattés qui seront réaménagés pour la prochaine rentrée scolaire 2017-2018. Concernant la 22<sup>e</sup> opération de relogement, Mohamed Ismail a affirmé qu'elle est en phase de préparation et que les dossiers et les recours font actuellement l'objet d'un examen minutieux.

H. D./APS

Souk Ahras

## Extension à 8 600 ha de la surface réservée à l'oléiculture

**L**a concrétisation du programme de plantation oléicole initié à Souk-Ahras par la Direction des services agricoles (DSA) en collaboration avec la Conservation des forêts a permis une augmentation de la surface réservée à cette filière atteignant 8 600 hectares, a-t-on appris auprès de la DSA. L'accompagnement des oléiculteurs, à travers des sessions de formation axées sur l'itinéraire technique, ont favorablement contribué à la plantation de 1,5 million d'oliviers, dont 690 000 productifs, a précisé la même source, rappelant qu'il y a quelques années, la surface oléicole dans la wilaya ne dépassait pas les 4 500 hectares. La concrétisation des divers programmes inscrits dans le cadre du Fonds national de développement

rural, les projets de proximité pour le développement rural et le programme du Haut-commissariat au développement de la steppe s'agissant de la culture oléicole a également permis de faire émerger 1 000 hectares de terres oléicoles dans des localités arides de la wilaya, à l'instar des communes de Terraguelt et d'Oum El-Ahâim, a-t-on encore soutenu. La superficie globale de la filière oléicole dans la wilaya s'étend également dans les régions de Merahna, Sidi Fredj, Drea, M'daourouch, Tiffèche et Bir Bouhouche, ont noté les mêmes services, rappelant que la technique d'irrigation par goutte à goutte a ciblé, jusqu'à présent, 900 hectares des superficies réservées à l'oléiculture. Les sessions de formation et les cam-

pagne de sensibilisation et de vulgarisation organisées ces dernières années par la DSA, ciblant 1 100 fellahs, se sont articulées sur les méthodes de plantation oléicole et de cueillette, et ont contribué d'une manière efficace à la réalisation d'une production record d'olives et d'huile d'olive, a-t-on fait savoir. Dans la wilaya de Souk Ahras, il a été procédé récemment au lancement d'un programme de plantation de 80 000 oliviers sur une superficie de 180 000 hectares dans une opération qui a concerné, dans une première étape, la plantation de 24 000 arbustes dans la commune de Drea, a-t-on signalé, indiquant que cette opération sera suivie par d'autres similaires dans d'autres régions de la wilaya.

Lydia O./Agences

Djelfa

## Programme d'extension et de réhabilitation du barrage vert sur 1 650 ha

**U**n programme d'extension et de réhabilitation du barrage vert sur une surface de 1 650 ha a été affecté à la Conservation des forêts de la wilaya de Djelfa au titre de l'exercice 2017, a-t-on appris auprès d'un responsable du secteur. Selon le chargé du service d'extension de la ressource forestière et de la protection des terres auprès de cette direction, Hamza Omar, il s'agit de deux opérations, destinées, pour

la première, à la réhabilitation d'une surface de 1 000 ha du barrage vert au moment où la deuxième opération vise l'extension de cette même ceinture verte sur 650 ha. Il a fait part d'actions en cours en vue de la sélection des surfaces qui bénéficieront de ce programme et ce, sur la base d'une étude réalisée par le Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) sur instruction des autorités

publiques. M. Hamza a également fait part d'un autre programme similaire, en cours de mise en œuvre, en vue de la réhabilitation d'une surface de 1 800 ha du barrage vert, au titre d'un programme affecté à la Conservation des forêts en 2014. Ce programme a profité à de nombreuses surfaces forestières de la wilaya, dont 200 ha à Hed Shari, dont la réhabilitation a été achevée, au moment où des surfaces de 100 ha dans cha-

cune des localités de Charef et Medjbara enregistrent des taux d'avancement respectifs estimés à 50 et 80%. Un autre projet pour la stabilisation des dunes sur une cinquantaine d'hectares de la commune de Zaâfrane, au lieu-dit El Masrah, pour la protection de la ville, est aussi en voie de concrétisation avec un taux d'avancement estimé à 75%, a fait savoir le même responsable.

L. F.

Skikda

## 120 millions DA pour se doter de signalisation routière lumineuse

**U**ne enveloppe financière estimée à 120 millions DA a été mobilisée par la commune de Skikda pour se doter de signalisation routière lumineuse, a-t-on appris auprès de cette collectivité. L'opération concerne la mise en place de seize plaques de signalisation au niveau des axes routiers à grande circulation dans l'objectif d'assurer une meilleure fluidité du trafic, a précisé la même source. Ce projet est inscrit dans le cadre d'une étude lancée il y a deux ans, relative au plan de circulation de la ville de Skikda, a-t-on encore noté, rappelant que les conclusions de cette étude proposaient, dans un premier

temps, l'installation de douze panneaux. L'avenue Didouche-Mourad, plus connue sous l'appellation «Les Arcades», les cités des allées du 20-Août 1955, Aïssa-Boukerma, des 500 et 700 logements, des frères Saker, Merdj Eddib et de Salah-Boukeroua en plus des carrefours et axes routiers névralgiques dans plusieurs intersections, sont les lieux ciblés par cette action qui sera «*incessamment*» lancée, en attendant l'adoption du nouveau plan de circulation de la ville de Skikda dont l'étude a été finalisée, a détaillé la même source. Les services communaux ont mis en exergue

l'impact de l'installation des panneaux de signalisation et l'entrée en vigueur du nouveau plan de circulation dans le désengorgement des axes routiers de la ville notamment durant la période estivale. La circulation routière au niveau de l'avenue Didouche-Mourad (Les Arcades) considérée comme «*le cœur*» de la ville sera en sens unique, a-t-on encore ajouté, indiquant que cette mesure devra «*alléger*» le trafic sur cet axe routier et assurer des meilleures conditions pour le chantier de réhabilitation des immeubles de cette avenue, actuellement en cours de travaux.

APS

Relizane

## Attribution de plus de 800 logements sociaux

**PAS MOINS** de 815 logements sociaux ont été attribués à Relizane dans les communes de Zemmoura, Sidi M'hamed Benali, Jdiouia et Oued Djemaa. Le wali de Relizane, Hadjri Derouf, a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés aux bénéficiaires qui ont exprimé leur joie d'avoir enfin des logements nouveaux après une longue attente. L'opération a touché 330 familles de la commune de Zemmoura, 282 de Sidi M'hamed Benali, 113 de Jdiouia et 90 de Oued Djemaa dont onze familles vivaient dans des habitations précaires, a-t-on indiqué. Dans une déclaration à la presse, le wali a annoncé la programmation d'autres opérations similaires pour les prochains jours dans plusieurs communes, soulignant que 3 500 logements sociaux seront attribués à travers la wilaya avant la fin de l'année en cours. La wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 76 000 logements, tous programmes confondus, au titre des quinquennats (2010-2014) et (2015-2019) dont 54 000 ont été réalisés, plus de 20 000 sont en cours de construction et plus de 2 000 en voie de lancement, a-t-on indiqué à la direction de wilaya de l'habitat.

R. E.



Comité de suivi algéro-tunisien

# Messahel souligne la détermination de l'Etat à promouvoir ses relations avec Tunis

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine (UA) et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a souligné, à Alger, la «détermination» de l'Algérie à développer et à hisser les relations algéro-tunisiennes au plus haut niveau.

Par Lamia O.

Lors d'une allocution à l'ouverture de la 19<sup>e</sup> session du comité de suivi algéro-tunisien, M. Messahel a indiqué que la rencontre était une occasion pour «poursuivre la coordination et la concertation autour des questions intéressant les deux pays et échanger les points de vue concernant les derniers développements sur le double plan régional et international». M. Messahel a co-présidé la 19<sup>e</sup> session du comité de suivi algéro-tunisien avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui. La rencontre intervient en préparation de la 21<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte prévue le 9 mars courant à Tunis. Les relations algéro-tunisiennes ont connu au cours des dernières années une importante dynamique marquée notamment par la tenue régulière des sessions de la Grande commission mixte ainsi que des rencontres de haut niveau initiées par les responsables des deux pays, a indiqué M. Messahel. Par ailleurs, le ministre a souligné, lors de cette rencontre de deux jours, l'impératif de «combler les carences enregistrées afin de réunir les conditions à même de hisser la coopération entre les deux pays

au niveau escompté notamment en matière de complémentarité, d'intégration et de développement globale», appelant par la même occasion à saisir toutes les opportunités offertes pour lancer de nouveaux projets communs permettant de réaliser davantage d'acquis. Il a appelé, dans ce sens, à consentir davantage d'efforts pour promouvoir et diversifier le commerce entre les deux pays en renforçant les contacts entre les chambres de commerce et les hommes d'affaires des deux pays. Le ministre a saisi l'occasion pour saluer l'action commune entre les deux pays, qui est un modèle à suivre dans plusieurs domaines à l'instar du domaine sécuritaire notamment en matière de formation et d'échanges d'informations renforçant ainsi la capacité des deux pays à faire face au terrorisme et au crime organisé. Cette coopération se renforcera, a ajouté le ministre, par la signature la semaine prochaine d'un projet de coopération sécuritaire à l'occasion de la tenue de la 21<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte. L'accord «consolidera notre démarche de concertation concernant le règlement des crises que connaît la région notamment en Libye», a indiqué M. Messahel, relevant que cet accord «nous permettra aussi de redoubler nos efforts afin de réa-

liser un rapprochement entre les différentes parties libyennes de manière à garantir la réconciliation nationale à travers un dialogue inter-libyen inclusif sans ingérence dans le cadre de la solution politique escomptée et fondée sur le processus de règlement parrainé par les Nations unies». Le ministre a également mis en exergue le développement concret qu'a connu la coopération bilatérale notamment dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des mines, les douanes, les transports, les TIC, des domaines qui contribueront à promouvoir les économies des deux pays et à développer les zones frontalières en particulier. Le ministre des Affaires maghrébines a exprimé sa satisfaction quant à l'application de la plupart des recommandations de la dernière Grande commission mixte ainsi que la participation des deux parties à plusieurs manifestations économiques et culturelles organisées dans les deux pays. De son côté, le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, a indiqué que «la réunion du comité de suivi algéro-tunisien est une phase importante à travers laquelle nous espérons sortir avec des résultats positifs et concrets à même de dynamiser et de développer les relations de coopération dans



Ph. DR

différents domaines et de rapprocher les points de vue afin d'aplanir les difficultés». Il a réitéré le souci de son pays à œuvrer en faveur de l'intégration, le partenariat et l'élargissement des investissements entre les deux pays et l'intensification des échanges commerciaux. Le ministre tunisien a également mis en avant le bilan positif réalisé sur le plan bilatéral dans différents domaines, particulièrement l'énergie, transports, tourisme, culture et ressources humaines. Il a appelé à accélérer la tenue de la deuxième session de la réunion de développement des régions frontalières, l'installation de groupes de travail et à définir des projets communs à même de réaliser le développement dans ces régions. Par ailleurs, M. Jhinaoui a appelé à accélérer l'élaboration de la mouture finale de la convention d'établissement de 1963 et sa signature dans les

plus proches délais, affirmant son impact positif dans la réalisation d'acquis et d'avantages supplémentaires pour les communautés algérienne et tunisienne, particulièrement en matière de séjour, d'emploi, transport, d'accès à la propriété et transferts financiers. La 21<sup>e</sup> session de la Grande commission algéro-tunisienne se tiendra le 9 mars prochain à Tunis, sous la co-présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue tunisien, Youssef Chahed.

L.O / APS

Maroc

## La torture persiste dans les prisons et les centres de détention

Le département d'Etat américain a sévèrement critiqué l'usage persistant de la torture dans les prisons marocaines où 129 détenus ont trouvé la mort en 2016, selon des chiffres du gouvernement. Dans son rapport 2016 sur l'exercice des droits de l'homme dans le monde, le département de Rex Tillerson indique que les forces de sécurité au Maroc ont systématiquement recouru à des méthodes violentes pour arracher des aveux ou réprimer des opposants. Asphyxie, simulation de noyade, placement des prisonniers en situation de stress, violences psychologiques et sexuelles, sont autant de méthodes utilisées par les forces sécuritaires pour faire taire les voix dissidentes, constate le rapport, citant des témoignages recueillis par l'ONG Amnesty International. Des militants des droits de l'Homme ont affirmé que les administrations pénitentiaires réservaient un traitement plus sévère aux détenus qui «contestaient l'autorité religieuse du roi et ceux accusés de remettre en question l'intégrité territoriale du Maroc», d'après le dit rapport. «Le gouvernement marocain a fait état de 129 détenus qui sont morts au cours de l'année 2016», souligne le département d'Etat en laissant entendre que le nombre pourrait être plus important. En 2015, pas moins de 119 détenus ont trouvé la mort dans les prisons marocaines, rappel-

le-t-on. Des associations marocaines des droits de l'Homme ont affirmé que les établissements pénitentiaires n'offraient pas aux prisonniers un accès adéquat aux soins de santé et ne répondaient pas également aux besoins spécifiques des détenus handicapés. Le département d'Etat précise que le Comité des droits de l'Homme de l'ONU, chargé de surveiller la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, reste préoccupé par l'usage de la torture et les mauvais traitements infligés aux détenus. Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire et les ONG de défense des droits de l'Homme ainsi que les médias ont tous attesté que les autorités marocaines ont échoué à appliquer la loi contre la torture. Le rapport relève que les prisons surpeuplées au Maroc ne répondaient pas aux normes internationales en la matière et pointe également du doigt l'incarcération des mineurs dans des centres de détention pour adultes. Le ministère américain déplore la persistance des arrestations arbitraires, la répression des manifestants, l'impunité généralisée ainsi que l'absence des mécanismes efficaces pour enquêter sur les abus et la corruption. La situation est aggravée par le manque d'indépendance du système judiciaire marocain, affaibli par la corruption et l'influence extrajudiciaire,

constate le document. Citant des ONG internationales et locales, le département d'Etat a indiqué que les autorités avaient rejeté de nombreuses plaintes pour violation des droits de l'Homme, se contentant uniquement des versions des faits présentées par la police. Concernant le respect des libertés civiles, le rapport souligne que le gouvernement a imposé des restrictions à la liberté de la presse en procédant à l'arrestation des journalistes qui commentent des questions jugées sensibles par les autorités. «Le rapport de Freedom House de cette année a noté qu'il régnait une atmosphère de peur chez les journalistes qui a conduit à une autocensure accrue», s'indigne le département d'Etat. Par ailleurs, la corruption reste répandue au Maroc notamment au sein de l'exécutif et du système judiciaire. «Les observateurs ont noté une corruption généralisée dans les rangs de la police» devant l'incapacité des autorités à lutter contre ce fléau qui prend de plus en plus d'ampleur au Maroc. Enfin, le rapport du département d'Etat souligne que les autorités marocaines continuent d'imposer des restrictions aux activités des ONG et des journalistes étrangers. Amnesty International et Human Rights Watch ont été empêchées d'activer au Maroc, leurs représentants sont toujours interdits de s'y rendre.

Halim T./Agences

## Sahara occidental Le président sahraoui préside une réunion du Conseil des ministres à Bir Lahlou

LE PRÉSIDENT de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a présidé à Bir Lahlou, une réunion du Conseil des ministres. Ont pris part à cette réunion tenue vendredi et intervenant à la veille du 41<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du premier gouvernement sahraoui (5 mars 1976 à Bir Lahlou), les membres du Secrétariat national du Polisario, du gouvernement et des membres de l'état major de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS). La réunion a eu trait aux derniers développements de la question du Sahara occidental, ainsi que le repeuplement des territoires libérés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Pour rappel, le premier gouvernement sahraoui a été formé le 5 mars 1976 à Bir Lahlou sous la présidence de Mohamed Lamin Ould Ahmed. Dès la proclamation de la République sahraouie, le premier gouvernement sahraoui sera installé le 5 mars 1976 à Bir Lahlou, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres.

R. M.



Irak

# Les civils fuient en nombre les combats à Mossoul et en Syrie

■ L'intensification des combats dans la ville irakienne de Mossoul et dans le nord de la Syrie provoque l'exode de dizaines de milliers de civils qui aggrave encore la situation humanitaire dans ces deux pays.

Par Ali O.

**A** Mossoul, ce sont plus de 45 000 personnes qui ont rejoint des camps de déplacés depuis le début le 19 février de l'offensive des forces irakiennes pour chasser les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) de la partie ouest de la ville, a indiqué hier l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans le nord de la Syrie, le nombre de déplacés est évalué à 66 000, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Des familles entières fuient les combats qui se sont étendus à différents fronts liés à la double offensive des forces turques et de leurs alliés rebelles d'une part, et des troupes syriennes appuyées par la Russie de l'autre. «Nous avons quitté nos maisons les mains vides, nos

gamins meurent de faim», a témoigné Joumana, une Syrienne de 25 ans qui a pris la fuite avec ses deux jeunes enfants. «Daech (acronyme arabe de l'EI) nous tirait dessus, les avions nous bombardaient. Nos enfants sont terrifiés. Nous avons eu de la chance de nous sauver», a-t-elle raconté à l'AFP dans un village situé à 18 km de la ville de Minbej, l'objectif de nombreux déplacés. A Mossoul, un grand nombre des civils en fuite rejoignent les camps d'accueil installés à la hâte dans les zones désertiques qui entourent la deuxième ville d'Irak. Ils ont quitté leur domicile depuis que les forces gouvernementales ont lancé une vaste offensive pour reprendre la partie ouest après avoir conquis l'est de Mossoul fin janvier. Ils prennent ainsi le risque d'être pris pour cibles par les tireurs embusqués de l'EI ou



PH: D. R.

d'être victimes des engins explosifs disséminés par les jihadistes. Le ministre irakien des Déplacés et de la Migration a qualifié samedi de «clairement insuffisant» le travail des agences spécialisées de l'ONU pour l'accueil des déplacés. «L'ONU parle beaucoup mais les efforts déployés sont faibles, malgré le fait qu'elle dispose d'énormes sommes d'argent», a regretté Jassem Mohammed al-Jaff. Lise Grande, la coordinatrice humanitaire de l'ONU en Irak, a pourtant assuré que «la priorité des humanitaires» était «d'assurer dans les structures d'urgence une capacité suffisante». «Actuellement nous redoublons d'efforts», a-t-elle insisté. Le nombre de déplacés est inférieur aux craintes initiales de l'ONU, qui craignait un exode massif d'un million d'habitants de Mossoul. L'OIM a estimé que quelque 200 000 personnes avaient fui les combats à Mossoul, qui ont commencé la mi-octobre, mais plusieurs dizaines de milliers d'entre elles

ont depuis regagné leur foyer dans la partie orientale de la ville. Sur le plan militaire, les forces irakiennes ont accentué leur pression sur l'EI en attaquant hier quatre quartiers de Mossoul-Ouest contrôlés par les jihadistes. Parmi eux, figure celui où sont installés d'importants bâtiments administratifs, selon une source militaire. Dans le nord de la Syrie, la situation militaire s'est encore complexifiée ces dernières semaines avec l'implication d'une multitude d'acteurs nationaux et étrangers. L'essentiel des 66 000 déplacés ont fui les environs d'Al-Bab, une ville prise le 23 février à l'EI par les forces turques alliées à des groupes rebelles syriens, après des semaines de combat acharné. Parallèlement, les jihadistes défendent leurs positions dans le sud-est de la province d'Alep face à l'avancée des troupes du régime de Bachar al-Assad soutenues par les aviations syrienne et russe. En voiture, en moto ou dans des pick-up, de nombreux

civils, en majorité des femmes et des enfants, cherchent refuge dans la grande ville de Minbej, aux mains des Forces démocratiques syriennes (FDS, une alliance de combattants kurdes et arabes). Ces véhicules formaient hier une longue queue aux checkpoints, où les combattants des FDS fouillaient chacun, d'entre eux, a constaté un correspondant de l'AFP. Au fur et à mesure que les combats se rapprochent de la ville, la situation humanitaire risque de se détériorer à Minbej. «La ville accueille déjà des dizaines de milliers de déplacés, qui ont fui les affrontements précédents. Cela va être difficile de recevoir cette nouvelle vague de déplacés», a averti samedi Rami Abdel Rahmane, le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le conflit syrien, qui va entrer dimanche dans sa septième année, a déjà fait plus de 310 000 morts et poussé des millions d'habitants à fuir ailleurs dans le pays ou à l'étranger.



## Points chauds

### Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

**L**a guerre sourde entre Barack Obama et Donald Trump a commencé voilà près de cinq ans, au moment de la campagne de réélection du président démocrate à la Maison-Blanche. La raison ? La naissance supposée du démocrate hors des États-Unis rendant son élection caduque car anticonstitutionnelle, un président devant être né sur le sol américain pour exercer ses fonctions. Dès 2008, lors de la campagne des élections primaires démocrates, une chaîne d'email anonyme avait répandu la rumeur que le jeune candidat, sénateur de Chicago, et alors outsider face à la favorite, déjà Hillary Clinton, avait mentit sur son lieu de naissance, Hawaï, et était né en réalité au Kenya, le pays d'origine de son père. Mais c'est surtout pendant la campagne qui a précédé la présidentielle de 2012 que la rumeur a vraiment commencé à se faire connaître du grand public et même à atteindre une portée internationale. Et l'un des porte-voix le plus célèbre de cette théorie n'était autre que Donald Trump. Le camp de ceux que l'on appellera alors les «birther» exigera durant des années que le président produise son certificat de naissance original. Une requête que l'époque de Barack Obama a toujours refusé, ne voulant pas «s'abaisser au niveau de ceux qui étaient considérés comme des racistes et des hurluberlus». Finalement, le 11 avril 2011, la Maison-Blanche a rendu public l'acte de naissance du président mais de nouvelles allégations n'ont cependant pas tardé à apparaître, insinuant que l'acte était un faux. Après avoir soutenu cette hypothèse durant cinq années, notamment au travers de nombreux tweets, il annonce finalement reconnaître qu'Obama est bien né aux États-Unis. Toutefois, alors que le sujet du certificat a été épuisé, Donald Trump s'est attaqué à l'intégration de la prestigieuse université de Harvard par Obama. Selon le milliardaire, le jeune Barack avait des notes insuffisantes pour entrer dans la faculté de droit de Harvard. Des propos qui une fois encore suscitent une large polémique. Pour l'universitaire Gregory Benedetti, «Donald Trump devint le porte-drapeau d'une branche ultra-conservatrice désireuse de présenter Obama comme un étranger, un Autre culturel et identitaire». Et si officiellement l'ancien président n'a jamais répondu à Trump, il s'est souvent moqué de lui de façon indirecte utilisant l'arme redoutable de l'humour et du ridicule. Aujourd'hui, après avoir surpris le monde entier en réussissant à devenir président des États-Unis, après une campagne présidentielle hors du commun, Trump ne semble pas prêt à abandonner sa cible favorite et accuse désormais son prédécesseur de l'avoir mis sur écoute avant le scrutin du 8 novembre 2016. Une affirmation à laquelle Obama a rapidement répondu à travers son porte-parole à l'aide d'un court communiqué. «Le président Obama ni aucun responsable de la Maison-Blanche n'ont jamais ordonné la surveillance d'un quelconque citoyen américain», a indiqué Kevin Lewis. Mais le président républicain n'en démord pas et n'a cessé de réitérer ses accusations ces deux derniers jours à travers les réseaux sociaux. Visiblement, la guerre Obama-Trump n'est toujours pas terminée et devrait ces derniers jours connaître de nouveaux rebondissements alors que depuis le 21 janvier dernier, jour d'investiture de Trump, la balance des pouvoirs s'est inversée.

F. M.

## Pakistan

### La mégapole Karachi débordée par ses ordures

**T**rois enfants sont morts en janvier à Karachi, la capitale économique du Pakistan. Lors du feu a pris dans une montagne d'ordures près de leur appartement, victimes de la gestion des déchets catastrophique qui fait de Karachi une poubelle à ciel ouvert. Les parents, Mohammad Umaïr, un marchand de tissu de 31 ans, et son épouse Shameen, ont été sauvés par des voisins de leur habitation englobée par les flammes le 10 janvier, raconte le père de famille à l'AFP. Mais leurs jeunes enfants n'ont pu être secourus à temps. Deux d'entre eux sont morts avant d'atteindre l'hôpital. «Le troisième, Abdul Aziz, est mort alors que les médecins tentaient de le ranimer», explique M. Umaïr, se rappelant comment le personnel médical s'agitant en vain autour du petit corps inerte. Le feu a pris dans la pile de déchets qui encombre la ruelle étroite, devant leur immeuble de

cinq étages, et s'est propagé jusqu'au premier étage du bâtiment où habitait la famille d'Umaïr. La police n'a pu établir ce qui a déclenché l'incendie, mais l'unique pièce de l'appartement a vite été remplie d'une fumée étouffante. Shameen rend les autorités municipales et les habitants responsables de la mort de ses enfants. «Ceux qui balancent leurs ordures et ceux qui ne font pas leur travail de nettoyage sont responsables», dit-elle amèrement, debout dans les cendres de ce qui fut leur foyer. «Qui d'autre ?» Ce cas, tragique, n'est toutefois pas isolé – des accidents ont lieu ici et là en raison des débris – et Shameen n'est pas la seule à dénoncer l'incompétence et la corruption des autorités. «Les organismes municipaux ne peuvent actuellement traiter que 60% des déchets produits», reconnaît le <sup>re</sup> Ad Sajjani, chef de l'Autorité de gestion des déchets du Sindh. En cause,

selon lui, «l'éloignement des décharges, les embouteillages, les distances trop longues à parcourir et la vétusté des véhicules». Les deux décharges qui existent à la périphérie ouest de la ville sont éloignées, accessibles par des routes congestionnées, et de toute façon elles débordent déjà, relève-t-il. Karachi, mégapole portuaire sur la mer d'Arabie, est la principale ville du Pakistan et a vu en quelques décennies sa population exploser à 20-25 millions d'habitants (il n'y a pas de chiffre précis récent), et d'immenses quartiers pousser sur ses flancs de manière anarchique. Une croissance nourrie par plusieurs vagues d'immigration successives, dont des réfugiés qui ont fui la guerre en Afghanistan et des déplacés venus des zones tribales pakistanaises. Karachi produit quasiment 12 000 tonnes d'ordures chaque jour, estime des responsables sanitaires.





Burkina/Fespaco 2017

# Le film «Félicité» d'Alain Gomis remporte l'Etalon d'or

■ Le film sénégalais «Félicité» d'Alain Gomis s'est adjugé, samedi, l'Etalon d'or du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

Par Adéla S.

Le film d'Alain Gomis, réalisateur déjà récompensé en 2013 avec *Tey*, raconte la difficile vie d'une chanteuse de bar à Kinshasa. Il a obtenu il y a deux semaines le Grand prix du jury de la Berlinale.

«C'est un grand honneur de recevoir ce trophée pour la deuxième fois», a déclaré Alain Gomis en recevant son prix avant de remercier toute son équipe. Le metteur en scène sénégalais a appelé les jeunes réalisateurs à «se battre» alors qu'on «parle de moins en moins de culture et de plus en plus de commerce».

Le film anticolonialiste béninois «*Un orage africain*» de Sylvestre Amoussou a reçu l'Etalon d'argent et le film marocain «*A mile in my shoes*», l'Etalon de bronze.

## «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi primé

Le long métrage de fiction «*Le puits*» du réalisateur Lotfi Bouchouchi a reçu dans la soirée de samedi le «Prix Oumarou Ganda de la meilleure première

œuvre» et le «Prix de la meilleure musique» lors de la cérémonie de clôture du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), annonçant des médias burkinabés. Cette catégorie a connu le sacre du réalisateur sénégalais Alain Gomis qui a reçu l'«Etalon d'or de la Yenenga» pour son film «*Félicité*» alors que l'Etalon d'argent est revenu au Béninois Sylvestre Amoussou pour «*L'orage africain, un continent sous influence*», et l'Etalon de bronze a été attribué au Marocain Saïd Khellaf réalisateur de «*A mile in my shoes*».

Alain Gomis avait déjà remporté l'Etalon d'or de la Yenenga en 2013 pour son film «*Tey*» (Aujourd'hui), primé dans plusieurs manifestations cinématographiques.

Dans la catégorie court métrage, qui a vu la participation de «*Le voyage de Keltoum*» de Anis Djaad, les trois prix «Poulain de la Yenenga» sont revenus respectivement à «*Hymenee*» de Violaine Maryam Blanche Bellet (Maroc), «*The bicycle man*» de Twigg Matiwana (Afrique du Sud), et à «*Khallina hakka khir*» de Mehdi Barsaoui (Tunisie).

Le jury de la catégorie docu-



mentaire a, quant à lui, récompensé Ousmane William Mbaye pour «*Kemtiyu, Séex Anta*» (Sénégal), Gilbert Balufu réalisateur de «*Congo ! Le silence des crimes oubliés*» (R.D. Congo) et Abdelkhalek Hisham pour «*A footnote in ballet history*» (Egypte).

En lice pour l'Etalon d'or de la Yenenga, «*Le Puits*» avait également été distingué auparavant du prix parallèle de l'Organisation non gouvernementale «Water Aid pour l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement», alors que «*Bons baisers de Moruroa*» de Larbi Benchiha avait également reçu le prix parallèle «Santé et sécurité au travail». Considéré comme l'un des plus grands festivals de cinéma africain, le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, rendez-

vous biennal organisé depuis 1969, vise à contribuer à promouvoir le cinéma africain à travers les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Le 25<sup>e</sup> Fespaco a pris fin samedi soir après une semaine de compétition, dans cinq catégories différentes, et a également vu la tenue du 18<sup>e</sup> Marché international du cinéma africain.

## Le président burkinabè exhorte les Africains à faire «émerger» l'industrie du cinéma

Le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, a appelé samedi les Africains à travailler pour faire «émerger» une industrie cinématographique en

Afrique à l'occasion de la clôture du 25<sup>e</sup> Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

«Il faut travailler à faire émerger une industrie cinématographique en Afrique. C'est un défi et nous allons nous attacher à travailler pour que cela soit une réalité», a déclaré M. Kaboré.

Le dirigeant burkinabè s'exprimait en marge de la cérémonie de clôture du 25<sup>e</sup> Fespaco à laquelle a assisté le président Alassane Ouattara dont le pays, la Côte d'Ivoire, est l'invité d'honneur.

«Les lampions du Fespaco s'éteignent maintenant. Ça été une victoire du cinéma africain. C'est encore le cinéma africain qui a gagné», a insisté M. Kaboré.

A. S./APS

## Sculpture

### Exposition collective à Alger

Une exposition collective de sculpture, réunissant des artistes qui explorent la matière brute et le récup'art, a été inaugurée samedi à la galerie «Seen Art Gallery» à Alger.

Intitulée «Substance», l'exposition regroupe les travaux de trois sculpteurs, sublimant le métal, le bois, la pierre ou encore le marbre à travers des œuvres qui combinent récup'art et objets contemporains de décoration.

Merzouk Bellahcen, qui a

choisi la récupération du métal, présente une série de bustes de femmes, baptisés «*Médailles*» ou «*Tout en transparence*», réalisés à partir de petites pièces rondes ou de mousetons assemblés et peints, ou encore brutes donnant toute la mesure de la maîtrise de la matière par cet artiste.

Chaînes de vélo, vieux robinets, outils métalliques et boîtes de conserves sont ainsi transformés par l'artiste en sculptures intitulées «*Cheval*», après un

savant travail d'assemblage et de peinture. Merzouk Bellahcen propose également une collection de statuette réalisées à partir de pièces de quincaillerie, représentant des musiciens, des danseuses de ballet et autres athlètes. Explorant la pierre et le marbre, Zaki Sellam propose, pour sa part, la série «*Les exilés*», des statuette évoquant le voyage et la pénibilité du travail, ainsi qu'un buste intitulé «*Portrait*», une œuvre qui conjugue précision dans la réalisation du por-

trait dessiné et travail plus en relief de la pierre. «*Corne*», «*Flamme*» ou «*Voilier*», sont autant de sculptures de Arezki Mezahem traduisant une vision contemporaine de la sculpture du bois, tout en revisitant les figures classiques de cet art.

Outre cette exposition de sculpture, la «Seen Art Gallery» a également inauguré une petite exposition de photographies d'art intitulée «*New York, New York*», du photographe algérien Hocine Zaourar. A travers 12 cli-

chés majoritairement en argentique, le photographe restitue, en plus du paysage urbain, le quotidien des habitants du célèbre quartier new-yorkais de Harlem où il a réalisé une série de portraits de musiciens et d'artistes. L'exposition «Substance» se poursuit jusqu'au 20 mars.

Tahar F.

## Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladji.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

## Design

### Des designers algériens et italiens exposent à Alger

Une exposition d'œuvres de designers italiens et algériens explorant le design graphique et la conception d'objets domestiques, a été inaugurée samedi à Alger.

Organisée à l'occasion de la Journée mondiale du design italien que le Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MaMa) célèbre pour la première fois, l'exposition donne à voir les œuvres de 19 designers algériens et italiens.

L'artiste Leila Mammeri expose une armoire à chariots aux couleurs chatoyantes pouvant servir de casiers pour écoliers. Réalisé à base de bois, de métal ou de plexiglass, ces objets à usage domestique et profes-

sionnel répondent au «*souci du rangement*», comme l'explique cette enseignante de l'art graphique et de sculpture.

Diplômée des Beaux-Arts, Radia Zitouni propose, de son côté, un coussin réalisé à partir de balles de tennis et de cylindres de carton, le tout avec un design ludique, alors que le jeune Liess Vergès propose deux tableaux en noir et blanc représentant arabesques et qui évoquent la contemplation.

Revisitant les objets d'artisanat, Nabila Kalache propose une série de tapis aux motifs traditionnels, alors que Souad Bouras présente des tabourets, sous forme de derbouka (instrument local de percussion), réa-

lisés à partir d'objets de récupération.

Côté italien, des studios de design et des artistes ont dévoilé au public des objets domestiques (fauteuils, chaises, lampes, ...etc.) dont le design est représenté à travers des touches artistiques «*singulières*», accompagnés d'une exposition d'affiches retraçant l'histoire du design italien.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et des membres du corps diplomatique accrédité à Alger ont assisté à l'exposition qui se poursuit jusqu'au 18 mars.

R. C.



## Coup-franc direct

Le bon exemple !

Par Mahfoud M.

Le derby algérois a tenu toutes ses promesses, surtout dans les gradins où les deux galeries ont fait le spectacle. Des supporters enthousiastes ont envahi les travées du stade olympique et poussé les leurs au cours de ce match très passionnant. Les fans des deux formations ont donné l'exemple lors de ce match et montré qu'ils pouvaient être des précurseurs et plus fair-play que l'on pensait. Cela n'est pourtant pas le cas pour les dirigeants et les techniciens qui n'apprennent rien de leurs erreurs. En effet, le sempiternel débat sur les arbitres revient comme de coutume avec des dirigeants qui ne pensent pas au mal que pourraient faire leurs déclarations lors d'une affiche pareille. Une fois le match terminé, il ne sert rien de critiquer l'arbitre ou de parler de telle ou telle faute, seul le fair-play devrait régner. Les supporters montrent pourtant le chemin à ces responsables, leur prouvant que seul le spectacle compte lors des 90 minutes et qu'il faudrait donc se donner à cent pour cent lors de la rencontre pour ne pas avoir à le regretter à la fin. Car après tout ce n'est qu'une rencontre de football qui plus est entre deux équipes qui se partagent pratiquement les mêmes fiefs. Ces dirigeants doivent être conscients que leurs déclarations ont un effet sur les supporters sachant qu'ils sont responsables.

M. M.

CHAN-2018 (préparation)

### Le NAHD donnera la réplique à l'EN A'

LA SÉLECTION algérienne A' de football, composée de joueurs locaux, disputera demain mardi un match amical face au NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne) au Centre technique national de Sidi Moussa (16h00), a-t-on appris auprès du directeur technique national (DTN) Taoufik Korichi, chargé de gérer l'intérim. «Le Nasria est venu remplacer le CR Belouizdad qui devait donner la réplique à l'équipe nationale A' avant de se rétracter», a affirmé le DTN. La sélection A' entame dimanche un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) qui s'étalera jusqu'à mardi sous la houlette Taoufik Korichi en attendant la nomination d'un nouveau sélectionneur. La sélection A' disputera également deux matchs amicaux durant la prochaine date de la fédération

internationale (FIFA) face au Soudan «programmés les 25 et 28 mars à Alger», a souligné Korichi. Ces deux tests entrent dans le cadre des préparatifs en vue des qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu au Kenya. L'équipe algérienne sera opposée à la Libye dans le cadre des qualifications de la Zone nord. Le match aller à domicile se jouera entre le 11 et le 13 août 2017, alors que la seconde manche aura lieu entre le 18 et le 20 août 2017. Les vainqueurs de cette double confrontation se qualifiera directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya. L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition tenue en 2016 au Rwanda pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye.

### Fédération algérienne de gymnastique Sofiane Zahi président

SOFIANE ZAHİ a été élu samedi à la tête de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG) pour le mandat olympique (2017-2020), lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue à l'hôtel Beaufayette (Ouled Fayet). Sofiane Zahi a devancé le président sortant Bouchiha Salah en bénéficiant de 19 voix contre 12 pour son concurrent. Les travaux se sont déroulés en présence de 31 membres sur les 34 composant l'assemblée générale. «Le vote s'est déroulé dans un climat de transparence, je tâcherai d'être à la hauteur de la confiance des membres de l'AGE. Je suis là pour donner un nouveau souffle à cette discipline notamment sur le plan international», a affirmé le nouveau président de la FAG, peu après son élection. Appelé à évoquer les grands axes de son programme, Zahi Sofiane a indiqué qu'il allait se focaliser sur les jeunes talents. «Les jeunes talents constituent mon cheval de bataille d'autant que l'Algérie va abriter des manifestations pour les jeunes. Notre second objectif est de placer le maximum d'athlètes lors des prochains Jeux olympiques JO-

2020 de Tokyo», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité de «redynamiser la gymnastique en Algérie en abritant des rendez-vous internationaux». Outre l'élection du président, les membres de l'assemblée générale ont également été appelés à élire les membres du nouveau bureau exécutif composé de huit membres dont deux femmes, sur les quatorze candidats.

Ligue 1 Mobilis (22<sup>e</sup> J)

## Le derby a tenu ses promesses, l'ESS toujours en tête

La 22<sup>e</sup> journée de Ligue 1 a engendré à un statu quo en tête du classement, vu que l'Entente de Sétif reste leader avec 41 points, suite à son succès face au RC Relizane sur le score de (3/1), tandis que le big derby algérois qui a mis aux prises le Mouloudia d'Alger à l'USM Alger, s'est terminé sur un score de parité (2/2) et n'a donc pas connu de vainqueur.

Par Mahfoud M.

L'Aigle Noir s'en sort donc bien et réussit l'essentiel au cours de cette journée, sachant qu'il a bien profité du faux pas de ses concurrents.

L'USM Alger et le MC Alger étaient les seuls à pouvoir chiper cette place de dauphin à l'USMBA, à l'issue de cette 22<sup>e</sup> journée, mais le fait de s'être neutralisés (2-2) dans le grand derby algérois les a maintenus sur la troisième marche du podium, ex aequo avec 35 points. Pourtant, le Doyen semblait bien parti pour remporter une importante victoire contre son éternel frère ennemi, car ayant mené (2-0) après seulement dix minutes de jeu, grâce à Seguer (4'), puis Bouguèche (10'). Mais les Rouge et Noir se sont très vite ressaisis et réussi à réduire le score par Meftah (20'), avant de niveler la marque par le néo-international, Benyahia (24') dans un match disputé devant 50 000 spectateurs. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le DRB Tadjananet, le CS Constantine et le NA Hussein Dey ont profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour remporter de précieuses victoires à domicile. Le DRBT a battu l'USM El Harrach (1-0) grâce à Djahel (4'), alors que son coéquipier Chibane a raté un penalty à la 45'+4. Le CSC a surclassé le CR Belouizdadi (2-1), et c'est par le même score que le NAHD s'est imposé au stade du 20-Août 1955 contre l'Olympique de



Usmites et Mouloudéens se sont donnés à fond

Médéa grâce à un doublé de Gacemi. Le MOB, lui, s'est redonné de l'espoir dans sa course au maintien, car ne comptant plus que six longueurs de retard sur le premier club non reléguable, le CA Batna, tout en ayant deux matchs en retard. Ce qui n'est pas le cas de la JS Kabylie, qui après sa dernière déculotée à Béjaïa voit le spectre de la relégation se profiler à grands pas, puisque le club du Djurdjura reste à l'avant-dernière place du classement, avec 18 points. Les Canaris comptent trois matchs en retard, certes, mais leur incapacité à engranger des points, même à Tizi-Ouzou,

n'est guère rassurant dans cette dernière ligne droite du parcours. Un passage à vide que semble traverser le MC Oran, ayant échappé de justesse à la défaite à domicile face au CA Batna. Le match s'est en effet soldé par un nul vierge, mais ç'aurait pu être bien pire pour le club d'El Hamri si le défenseur batnéen Réda Babouche n'avait raté un penalty à la 50' minute. Le CAB se contente ainsi de la 11<sup>e</sup> place, avec 22 points, au moment où le club d'El Hamri rétrograde à la 6<sup>e</sup> place, qu'il partage avec la JS Saoura, avec 31 points chacun.

M. M.

	Pts	J
1). ES Sétif	41	21
2). USM Bel-Abbès	36	22
3). MC Alger	35	20
→). USM Alger	35	21
5). NA Hussein Dey	32	21
6). MC Oran	31	21
→). JS Saoura	31	21
8). Olympique Médéa	29	21
9). USM El Harrach	27	22
10). CR Belouizdad	26	21
11). CS Constantine	24	22
12). DRB Tadjananet	23	21
13). CA Batna	22	21
14). RC Relizane	20	20
15). JS Kabylie	18	19
16). MO Béjaïa	16	20

#### Résultats et classement :

MCO-CAB	0-0
ESS - RCR	3-1
MOB- JSK	3-0
DRBT- USMH	1-0
CSC -CRB	2-1
NAHD-OM	2-1
USMA-MCA	2-2
JSS-USMBA	3-0

Ligue 2 Mobilis (23<sup>e</sup> journée)

### La JSMB deuxième en compagnie de l'USMB

La JSMB Béjaïa a rejoint l'USM Blida à la 2<sup>e</sup> place de Ligue 2 Mobilis de football, ex aequo avec 37 points chacune, malgré son semi-échec à domicile contre l'ASO Chlef (1-1), samedi, en clôture de la 23<sup>e</sup> journée. Le club de la Soummam aurait pu s'emparer seul de cette place de Dauphin s'il avait réussi à l'emporter, mais l'ASO a été un redoutable concurrent, qui a d'ailleurs mené au score grâce à Boudina (38'), alors que Bensaha a réussi à niveler la marque pour les locaux (58'). Un faux pas inattendu pour les Béjaouis, qui restent donc à 13

longueurs du Paradou AC, solide leader avec 50 points. Le club de Kheireddine Zetchi avait consolidé sa première place vendredi, en ouverture de cette 23<sup>e</sup> journée, en battant le WA Boufarik (3-0), au moment où l'USM Blida avait dominé l'US Biskra (1-0), dans le duel au sommet de ce week-end. Autres bonnes affaires, les nuls ramènés par l'Amel Boussaâda et le CA Bordj Bou-Arreridj, respectivement (2-2) de chez le CRB Aïn Fekourn et (1-1) de chez le MC Saïda, qui avait raté un penalty par Hamidi Cheikh à la 88<sup>e</sup> minute. Des résultats qui arrangent

beaucoup plus les affaires des clubs visiteurs, alors que le CRBAF a été le plus grand perdant dans cette histoire, puisqu'il reste aux abords de la zone rouge, avec une longueur d'avance sur le premier club non reléguable, le WA Boufarik. Dans le bas du tableau, c'est la lanterne rouge RC Arbaâ qui a réussi la meilleure opération, en dominant le GC Mascara (2-0), grâce à Leghouini (26') et Ouznadji, sur penalty à la 42'. Un succès qui permet au club de la Mitidja d'entretenir l'espoir d'un possible maintien en Ligue 2 Mobilis, car ne comptant plus

que sept longueurs de retard sur le premier club non reléguable, le WA Boufarik, alors qu'il reste sept matchs avant la fin de la saison. Soit un total de 21 points à prendre. Les mauvaises affaires de cette journée, outre celle de l'US Biskra qui n'a pas su négocier son déplacement à Blida, ont été concédées par les mal classés AS Khroub et MC El Eulma, qui les maintiennent dans une position de reléguables. L'ASK a perdu (2-1) chez la JSMB Skikda, au moment où le MCEE a été tenu en échec à domicile par l'ASM Oran (0-0).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Journée de la femme

## Tournoi d'arts martiaux à Rais Hamidou

QUELQUE 300 athlètes dames en arts martiaux seront en compétition mercredi à la salle omnisports Rais Hamidou (Alger), à l'occasion de la Journée internationale de la femme, a appris l'APS hier auprès des organisateurs. Ces athlètes représentent 20 clubs de 13 communes de la wilaya d'Alger, selon Leïla Hamidani, la présidente du club sportif AES Rais Hamidou, coorganisateur de cet événement avec la Ligue d'Alger des arts martiaux. Les 13 communes présentes sont : Rais

Hamidou, Hammamet, Aïn Bénian, La Casbah, Bab El Oued, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, Alger-Centre, El Mouradia, El Harrach, Cherarba, Saoula et Bouzaréah. «L'objectif est de promouvoir le sport féminin, en permettant aux participantes d'acquérir une meilleure expérience à travers le contact», a indiqué Hamidani, en espérant que cet événement «encouragera les femmes actuellement inactives à se lancer dans la pratique du sport».

H. Y.

Alger

## Sept blessés dans une collision

SEPT PERSONNES ont été blessées suite à une collision entre un camion de dépannage et un bus de transport de voyageurs survenue hier à 6 heures du matin au niveau de l'autoroute Dar El Beïda-Alger, a indiqué le chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a indiqué que les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré, aux environs de six heures du matin, un accident grave suite à une collision entre un camion de dépannage et un bus de transport de voyageurs (de marque Isuzu) desservant la ligne Hamadi-Alger. L'accident a fait sept blessés âgés entre 36 et 58 ans parmi les voyageurs. Les blessés ont tous été évacués vers le CHU Mustapha-Pacha où ils ont reçu les premiers soins et leur état est stable actuellement. Le non-respect de la distance de sécurité serait à l'origine de cet accident, ajoute la même source. Les services de la Protection civile ont mobilisé des ambulances pour l'évacuation des blessés ainsi que des camions-citernes, a indiqué la même source.

L. M.

Tlemcen

## Saisie de 4 tonnes de cuivre destinées à la contrebande

QUATRE tonnes de cuivre destinées à la contrebande ont été saisies, dernièrement, dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris samedi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Exploitant des informations, les éléments de la sûreté de daïra de Bab El Assa ont effectué, en collaboration avec la brigade mobile de la police judiciaire de Sebra, une perquisition dans une habita-

tion en construction appartenant au nommé M.A. (49 ans) à hai «El Harcha», dans la commune de Souani. La perquisition a permis de découvrir cette quantité de cuivre et des articles pour femmes (4 800 serviettes hygiéniques) et 540 flacons de parfum, a-t-on indiqué. Trois suspects âgés entre 28 et 33 ans ont été arrêtés et l'enquête se poursuit, a-t-on ajouté.

H. Y.

Près de la zone frontalière d'In Guezzam

## Découverte d'une importante cache d'armes

UNE CACHE d'armes et de munitions a été découverte samedi près de la zone frontalière d'In Guezzam (wilaya de Tamanrasset) par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau de la zone frontalière de In Guezzam, wilaya de Tamanrasset, un détachement de l'ANP a découvert, le 4 mars 2017, une cache d'armes et de

munitions», lit-on dans le communiqué du MDN. Cette cache contenait «six pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov PMAK, une mitrailleuse lourde de type FMPK, un lance-roquettes de type RPG-7, un fusil semi-automatique de type Simonov, deux roquettes pour RPG7», précise la même source. Elle contenait également «vingt grenades, neuf grenades fumigènes, dix-sept chargeurs pour pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres», ajoute le communiqué.

K. L.

## Législatives tout le monde veut devenir député



Djalou@hotmail.com

Port de Ghazaouet

## Refoulement de 27 tonnes de poudre de lait

■ Une cargaison de 27 tonnes de poudre de lait en provenance de la Nouvelle-Zélande a été refoulée début mars au port de Ghazaouet (Tlemcen) par les services de contrôle aux frontières, a-t-on appris hier de la Direction régionale du commerce d'Oran.

Par Slim O.

«CETTE cargaison d'une valeur de 8 millions DA, en provenance de la Nouvelle-Zélande, a été refusée d'admission au port en raison de sa faible proportion en la matière sèche», a indiqué à l'APS le chef de service chargé du suivi, de l'évaluation et du

contrôle des activités commerciales à la Direction régionale du commerce d'Oran, Fouad Helaili. Le refoulement de la marchandise a été décidée après analyse de la qualité physico-chimique du produit, une teneur jugée en deçà des normes alimentaires par le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), a-t-il expli-

qué. Par ailleurs, une quantité de complément alimentaire (389 kilogrammes) en provenance de France, d'une valeur de 2 millions DA, a été refusée d'admission à l'aéroport international «Ahmed-Benbella» d'Oran par les services de contrôle aux frontières pour étiquetage illisible, a ajouté le même responsable. Le bilan de février dernier de la même direction régionale fait également état d'un refus d'admission, au port sec d'Es-Sénia, d'une cargaison de 20 tonnes de poissons surgelés d'une valeur estimée à 7 millions DA, en provenance de Chine pour défaut d'étiquetage, ainsi qu'une cargaison de 6 tonnes de bonbons, d'une valeur de 2 millions DA en provenance de Turquie pour une infraction liée à l'absence de mention de la raison sociale sur l'étiquetage. Un lot de climatiseurs d'une valeur de 7 millions DA, en provenance de Malaisie, a été également refoulé, durant le mois de février du port de Ghazaouet, pour absence de certificat de garantie, a-t-on indiqué de même source. La Direction régionale du commerce d'Oran regroupe les directions de commerce des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen.

S. O./APS

Président de l'Académie algérienne de langue arabe

## Décès de Abderahmane Hadj-Salah

LE PRÉSIDENT de l'Académie algérienne de langue arabe, Abderahmane Hadj-Salah est décédé hier à Alger à l'âge de 90 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de l'Académie. Né le 8 juillet 1927 à Oran, le défunt a rejoint les rangs du Parti du peuple algérien (PPA) à l'âge de 15 ans mais a été contraint de quitter l'Algérie pour échapper à la persécution des forces coloniales françaises pour s'installer d'abord au Caire (Egypte), où il suit des cours d'arabe à la Mosquée Al-Azhar et au Collège de langue arabe et ensuite en France où il a obtenu notamment une licence en langue et littérature arabes (1958) et un diplôme d'études supérieures en philologie française (1960) de l'université de Bordeaux. Le professeur Hadj-Salah a rejoint l'université d'Alger en 1962. Sa carrière académique s'étend sur près d'un demi-siècle, en tant que professeur et chercheur spécialisé en langue arabe. En 2000, il est nommé président de l'Académie algérienne de langue arabe. Le défunt a également exercé en tant qu'expert au sein de l'Unesco. Le professeur Hadj-Salah est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en arabe, en anglais et en français, couvrant un large champ de la linguistique, de la phonétique et de la grammaire. Le défunt sera enterré aujourd'hui lundi au cimetière de Dely Brahim.

R. N.